

CS2024_01_03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 29 AVRIL 2024

ETAIENT PRESENTS :

Christophe RIVENQ, Jean-Luc GIBELIN, Max ROUSTAN, Aurélie GENOLHER, Lionel ANDRE, Jacques PEPIN, Monique NOVARETTI, Marc BENOIT, Philippe RIBOT, Liliane ALLEMAND, Ghislain CHASSARY

POUVOIRS :

Kathy GUYOT (pouvoir à Monique NOVARETTI), Claire LAPEYRONIE (pouvoir à Jean-Luc GIBELIN), Régis BAYLE (pouvoir à Aurélie GENOLHER)

ABSENTS EXCUSES :

Jalil BENABDILLAH, Fabrice VERDIER

Secrétaire de séance : Aurélie GENOLHER

Objet : Compte de Gestion 2023

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

APRES AVOIR DELIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

APPROUVE

Le Compte de Gestion de l'exercice 2023 du Receveur Syndical dont les résultats de clôture sont égaux au Compte Administratif du SMTBA.

Votants : 14
Pour : 14 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

Christophe RIVENQ



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès du Président du SMTBA, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R.421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Résultats budgétaires de l'exercice

51300 - SYND.MIX. TRANSPORT PUB ALES - B

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 750 390,42	21 564 508,61	28 314 899,03
Titres de recette émis (b)	593 145,65	17 089 657,32	17 682 802,97
Réductions de titres (c)		0,01	0,01
Recettes nettes (d = b - c)	593 145,65	17 089 657,31	17 682 802,96
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 750 390,42	21 564 508,61	28 314 899,03
Mandats émis (f)	667 297,62	18 587 054,78	19 254 352,40
Annulations de mandats (g)		1 933 439,00	1 933 439,00
Depenses nettes (h = f - g)	667 297,62	16 653 615,78	17 320 913,40
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		436 041,53	361 889,56
(h - d) Déficit	74 151,97		

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 030-200003325-20240429-CS2024_01_03-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

51300 - SYND.MIX. TRANSPORT PUB ALES - B

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	2 216 087,42		-74 151,97		2 141 935,45
Fonctionnement	4 950 593,61		436 041,53		5 386 635,14
TOTAL I	7 166 681,03		361 889,56		7 528 570,59
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	7 166 681,03		361 889,56		7 528 570,59

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 030-200003325-20240429-CS2024_01_03-DE

